

questions à élucider, celle qui convient aux aspirations du parti auquel ils appartiennent. Il y a plus, les théories scientifiques, elles-mêmes, sont trop souvent associées et confondues avec une littérature de combat, dont il y a lieu de les séparer.

M. Jobé s'est donc assigné comme tâche de les exposer d'une manière simple et concise; il voudrait déduire leur véritable portée d'une étude consciencieuse et impartiale des principes qu'elles défendent et en les opposant les unes aux autres.

Excellent ouvrage de vulgarisation, qui à une foule de lecteurs apportera des clartés suffisantes en une science encore hermétique et lointaine. Traité clair et précis en des matières parfois brûlantes. Bon manuel aussi, qui rendra des services à l'enseignement, surtout par les pages qu'il consacre aux méthodes suivies en économie politique.

ARTHUR DAXHELET.

Les dernières publications de l'Institut de Sociologie Solvay.

Jules INGENBLEEK : IMPOTS DIRECTS ET INDIRECTS SUR LE REVENU, 1908 (*Études sociales*, n° 4). Un vol. in-8°. — **G. DE LEENER** : L'ORGANISATION SYNDICALE DES CHEFS D'INDUSTRIE, ÉTUDE SUR LES SYNDICATS INDUSTRIELS EN BELGIQUE, 1909 (*Études sociales*, n° 5). Deux vol. in-8°. — **Ad. PRINS** : LA DÉFENSE SOCIALE ET LES TRANSFORMATIONS DU DROIT PÉNAL, 1910 (*Actualités sociales*, n° 15). Un vol. in-18. — **M. ANSIAUX** : PRINCIPES DE LA POLITIQUE RÉGULATRICE DES CHANGES, 1910 (*Études sociales*, n° 6). Un vol. in-8°. — **A. SLOSSE** et **E. WAXWEILER** : RECHERCHES SUR LE TRAVAIL HUMAIN DANS L'INDUSTRIE : I. ENQUÊTE SUR L'ALIMENTATION DE 1,065 OUVRIERS BELGES, 1910 (*Notes et mémoires*, n° 10). Un vol. gr. in-8°. — **BULLETIN MENSUEL DE L'INSTITUT** (n°s 1 à 5, janvier à mai 1910). Le tout, édité à Bruxelles, chez Misch et Thron.

A aucune époque, croyons-nous, la production scientifique n'a été aussi intense en Belgique, dans le domaine des sciences sociales. L'Institut Solvay y contribue, à coup sûr, pour une large part, et personne ne s'avisera de méconnaître la solidité ni

la variété de ses publications. Il suffit d'en parcourir la liste, pour être frappé de la diversité des sujets et des points de vue. Mais non pas des méthodes, car tout ce qui sort de l'Institut du Parc Léopold porte la marque d'une double préoccupation, qui vient d'une commune méthode : on tient, d'une part, à nous offrir des documents, mais, d'autre part, à ne pas s'en tenir aux documents, à les dominer assez pour en déduire des théories toutes proches, et conclure à une politique.

Les plus récentes publications présentent toutes ces caractères.

Le mémoire de M. J. Ingenbleek est un mémoire couronné par l'Académie, sur des rapports justement élogieux de MM. Giron, Lameere et Beernaert. Il étudie la contribution personnelle en Belgique et en fait une critique approfondie, en recourant aux sources historiques et à des recherches statistiques personnelles. Quelle étrange histoire que celle de cet impôt, maudit par les députés belges aux États-Généraux de 1822, condamné par tout le monde, dont les ministres des finances ont annoncé *cent et huit fois* la réforme, et qui subsiste, malgré tous ses défauts, à travers tous les régimes, défiant les efforts revisionnistes.

M. Ingenbleek nous en montre sans détour l'injustice, la procédure illégale même, le caractère arbitraire, le contrôle illusoire. Un véritable réquisitoire. Contre qui, en définitive ? Contre le public indifférent, insoucieux de justice et de logique, et contre la lâcheté de tous les partis au pouvoir vis-à-vis d'une tâche comportant des risques électoraux.

L'Einkommen-steuer prussien et l'*income-tax* en Angleterre ne sont étudiés que pour justifier des propositions de réformes qui terminent le volume. L'auteur ne va pas aux solutions radicales. Il préfère améliorer, restaurer et consolider, plutôt que démolir et rebâtir. En matière de science des finances, cette sagesse s'impose, et on lit ces propositions, avec l'impression qu'elles sont judicieuses, pratiques, équitables. Au total, un livre de premier ordre, qui vient à son heure et que personne ne pourra ignorer, de ceux qui s'intéressent à l'avenir fiscal du pays.

* * *

L'ouvrage de M. De Leener est un monument imposant, des plus remarquables. Sur la base d'une enquête personnelle, portant sur un nombre considérable de syndicats de l'industrie et des métiers, il a édifié une théorie de la « coordination » écono-

mique qui ne manquera pas d'attirer l'attention. Ces deux volumes, de 400 et 500 pages, sont autre chose qu'une troisième édition de son livre sur les syndicats industriels, paru dans la même collection en 1903 et en 1904. Les documents ont été rafraîchis et multipliés, le point de vue théorique s'est affirmé et considérablement étendu. L'auteur embrasse toute l'évolution industrielle pour y situer le syndicat dans ses conditions d'existence et de développement. Il fait bon marché des anciens préjugés en faveur de la libre concurrence, dogme intangible d'une économie politique jadis incontestée, aujourd'hui déclinante. Et l'auteur nous convie à voir sans appréhension la transformation inévitable de la compétition industrielle. Non pas qu'il ignore ou cèle les dangers et les abus du syndicat, mais il indique les moyens de les combattre ou de les atténuer. Il a des accents d'une foi communicative quand il nous montre les tendances actuelles vers un nouvel état social, qui sera un état de progrès industriel où la « coordination » nous promet plus de bien-être et plus de sécurité.

* * *

Le petit livre de M. Prins sur la *Défense sociale* fait partie de la collection des Actualités sociales. C'est dire qu'il est d'un tout autre caractère. Une brochure, vive de ton, d'un style nerveux et captivant. C'est un chef-d'œuvre de clarté, de concision, de méthode. Les théories modernes du droit pénal, si différentes des anciennes, sont mises en lumière comme nulle part. Et ici aussi il s'agit de réforme, d'une réforme profonde des idées et de la pratique de la défense sociale, où il n'est question de rien moins que de donner aux tribunaux par la sentence indéterminée un rôle redoutable et nouveau, qui ne peut s'accorder qu'avec une réforme du système pénitentiaire et aussi, disons-le sans crainte, avec une réforme de la magistrature. On voit que ce petit volume foisonne de questions de philosophie, de droit et de politique, qui donnent à penser.

* * *

Avec M. Maurice Ansiaux nous rentrons dans l'économie politique et dans la partie de l'économie politique qui passe pour la moins attrayante : la question monétaire. Sous la plume élégante de M. Ansiaux, la « politique des changes » devient, au contraire, passionnante. C'est qu'il y met je ne dirai pas de la passion, mais un vif intérêt de combattant, qui anime et

soutient le style. J'ai retrouvé, à plus d'un endroit, des touches qui faisaient penser à Emile de Laveleye, — et c'est, croyez-le bien, un grand éloge, car le maître n'a pas été dépassé dans ce genre.

* * *

L'enquête sur le régime alimentaire des ouvriers belges, qui est présentée par MM. Slosse et Waxweiler dans la collection des Notes et Mémoires, se rattache directement à l'étude énergétique des phénomènes de la vie qui est dans le programme des Instituts Solvay. La physiologie y voisine avec la sociologie, et c'est pour analyser avec la rigueur et la précision des sciences exactes les résultats d'une investigation statistique plus étendue que toutes celles qui ont été entreprises jusqu'à ce jour. Bien peu de personnes se rendront compte de la somme de travail accumulée dans ces deux cents pages et de tout ce que comporte d'enseignements techniques la méthode qui y est suivie. Les spécialistes y trouveront une mine inépuisable de renseignements utiles. Tout le monde devrait profiter des leçons qui se dégagent des conclusions. Nos ouvriers sont, en général, trop peu et mal nourris. Voilà le fait brutal, qui fait dire à M. Waxweiler que « ceux qui ont souci du rang que doit tenir la Belgique dans la compétition universelle de notre temps ne peuvent ignorer la situation que lui créent les conditions précaires de ses masses ouvrières quant à la satisfaction de la plus fondamentale des nécessités humaines : celle d'une alimentation appropriée aux exigences du milieu ».

* * *

Je veux signaler, en terminant, la publication du *Bulletin mensuel* de l'Institut, commencée cette année. Rien ne montre mieux l'intensité de la vie dans ce foyer de science. La plus grande partie de chaque fascicule est consacrée aux « contributions nouvelles aux archives sociologiques de l'Institut », qui sont des notes prises au cours de leurs lectures par les collaborateurs habituels. Ce ne sont pas, à proprement parler, des comptes rendus, mais des réflexions dictées par le point de vue sociologique. La chronique mensuelle, les comptes rendus des réunions des groupes d'études et la bibliographie, y ajoutent, pour tous les chercheurs, des pages précieuses au plus haut degré.

ERNEST MAHAIM.